



Diagnostic immobilier obligatoire : Constat des risques d'exposition au plomb (CREP ET DRIP : NF X46-030)

DURÉE

2 jours (soit 16 heures)
8h / jour

PRIX

708,00 € HT par participant
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Diagnostiqueurs immobiliers,
techniciens du bâtiment,
professionnels de l'immobilier
et de la construction souhaitant
élargir leurs compétences,
experts, bailleurs, assureurs,
gestionnaires immobiliers,
agents et négociateurs
immobiliers, maîtres d'ouvrage
professionnel, maîtres d'œuvre

PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue
française

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés
de synthèse, d'échanges
et d'ateliers pratiques

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats,
juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des
connaissances
Questionnaire de satisfaction

PLUS D'INFOS

Tél. : 0 820 220 050
Mail : formation@ofib.fr
www.ofib.fr

OBJECTIFS

- ✓ Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capables d'**acquérir les compétences** nécessaires à la réalisation de diagnostics plomb conformément à la réglementation en vigueur

PROGRAMME

Introduction

- ✓ Paramètres de santé publique dans l'habitat

Le plomb

- ✓ Historique de son utilisation
- ✓ Le plomb dans l'habitation
- ✓ L'usage du plomb dans le bâtiment (peintures au plomb, tuyauteries, canalisations)

Les risques liés au plomb

- ✓ Les sources d'intoxication
- ✓ La prévention
- ✓ La protection collective

La réglementation

Cas pratique sur le terrain

Réalisation d'un rapport

Étude de cas à partir de la visite terrain

Réalisation d'un rapport par les stagiaires

Travaux, préconisations et approches à la mise en place d'une expertise

- ✓ Les préalables à mettre en place
- ✓ Les moyens
- ✓ Les responsabilités



VALIDATION

- ✓ Attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié ISQ-OPQF et CERTIBAT Formation Professionnelle



Sur demande, déploiement de nos formations au sein de votre structure (intra-entreprise) partout en France.